

LES PLUS DE
DE LA FORMATION

+ Un tour d'horizon complet des dernières réglementations et pratiques en matière de vie privée.

+ Un programme d'audit en matière de libertés individuelles.

**1 JOUR/7h**

8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra-muros



Adhérents IFACI :
735 € HT
Non adhérents :
875 € HT



Déjeuner(s) inclus



7



16 participants



ref. **05.** Connaissance de l'organisation et de son environnement

**2 DATES**

- 18/06
- 08/12

Code formation : **21LIB**Inscription inter : formation@ifaci.com

Information :
01 40 08 (48 08 / 47 85 / 48 13)
www.ifaci.com

Déclinaison de cette formation en INTRA selon vos spécificités : contactez-nous au **01 40 08 (48 05 ou 48 06)** ou intra@ifaci.com

MAÎTRISER LA GESTION DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET LE RGPD

LA GESTION DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET LE RGPD CONSTITUENT DORÉNAVANT DES SOCLES OBLIGATOIRES POUR LES ORGANISATIONS. CETTE FORMATION, BASÉE SUR DE NOMBREUX EXEMPLES, VOUS PERMETTRA DE MIEUX COMPRENDRE ET APPRÉHENDER LES RISQUES ENGENDRÉS PAR CES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS.

PARTICIPANTS

Contrôleurs internes, correspondants du contrôle interne, pilotes de processus, opérationnels, managers, correspondants Informatique et Libertés, délégués à la protection des données, gestionnaires du risques, compliance officers, responsables de la sécurité des informations, auditeurs internes.

PRÉREQUIS

Aucun.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▲ **Comprendre** des libertés individuelles et des réglementations, spécifiquement le Règlement Général de Protection des Données (RGPD).
- ▲ **Apprendre** les techniques et les mesures de protection des données individuelles.
- ▲ **Appréhender** le rôle des parties prenantes.
- ▲ **Maîtriser** la gestion des libertés individuelles.

CONTENU

- ▲ **Définition des libertés individuelles.**
- ▲ **Gouvernance de la vie privée.**
- ▲ **Gestion des risques de vie privée.**
- ▲ **Réglementation de la vie privée.**
- ▲ **La CNIL.**
- ▲ **Principes du nouveau Règlement Général de Protection des Données (RGPD).**
- ▲ **Outils et techniques d'évaluation ou de protection.**
- ▲ **Maîtrise des libertés individuelles dans les développements informatiques.**
- ▲ **Rôle de l'audit interne.**
- ▲ **Réalisation de l'audit des libertés individuelles.**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expérience et d'exposés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les acquis de la formation ne font pas l'objet d'une évaluation formalisée des connaissances. Il est demandé aux participants d'évaluer la qualité de la formation sous forme d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

INTERVENANT

Un professionnel de la gestion des risques, de l'audit et du conseil en respect de la vie privée.